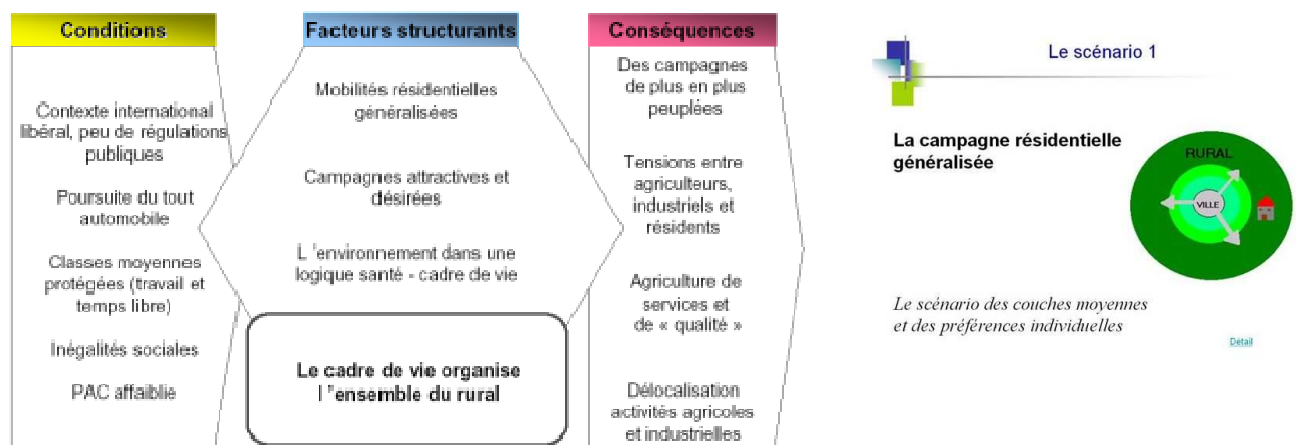


2- Les campagnes limousines du futur entre production et résidence

C'est à faire un point sur l'évolution de l'espace rural, de ses fonctions et usages, que nous invitait Philippe Perrier-Cornet, géographe INRA et CESAER le 16 janvier 2007, salle d'assemblée du conseil régional du Limousin. Le conférencier, expert auprès du ministre de l'Agriculture et du Plan, a travaillé sur les dynamiques des espaces ruraux, les relations villes-campagnes ou encore le développement rural. Devant une petite centaine de personnes, il a présenté l'état du milieu rural actuel et 4 de ses évolutions possibles, détaillées dans son diaporama. L'avenir restant largement ouvert, tout est question de choix, et c'est donc aux politiques, comme aux habitants, de se prononcer sur la direction qu'ils souhaitent prendre...

Le premier scénario possible est celui des campagnes résidentielles : le périurbain et la plupart des zones rurales sont des lieux de résidence de salariés qui vont travailler en ville :

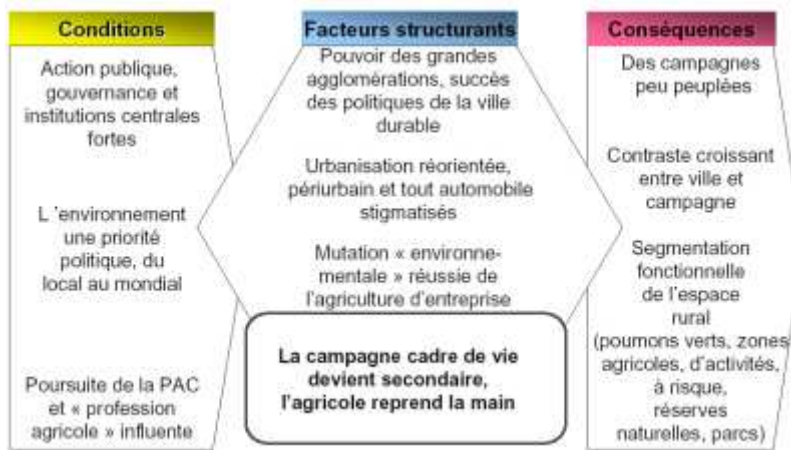


La campagne résidentielle généralisée

Le Limousin, avec sa politique d'accueil forte, s'engage dans cette voie, comme l'ensemble des régions françaises. Mais ce modèle n'est pas sans poser de problèmes : la voiture est le moyen le plus utilisé pour aller de la résidence au lieu de travail (un habitant des campagnes résidentielles émettrait ainsi trois fois plus de gaz à effet de serre qu'un citadin), les zones rurales ne peuvent plus assurer leurs autres fonctions (agriculture, nature préservée, industrie...) et elles risquent de voir les tensions entre ses différents acteurs augmenter, elles risquent de perdre leurs atouts pour se transformer en un vaste lotissement...

Une des réponses avancée par le conférencier est le renforcement des petites et moyennes villes, capables de produire suffisamment de services et d'activités pour empêcher les trajets plus longs vers les grandes villes. Si la Région décidait de s'engager dans ce scénario, cela demanderait un effort pour pallier à ses inconvénients (très visibles en termes de développement durable), notamment pour une baisse du déséquilibre entre la localisation de l'emploi et la localisation de l'activité, en s'appuyant sur les petites villes et les villes moyennes.

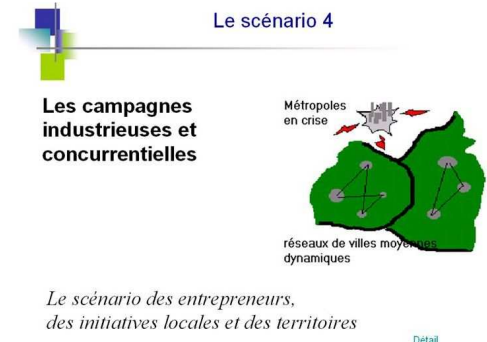
Le second scénario propose un recentrage de l'habitat et des activités sur les grandes villes, qui deviennent agréables et attractives du fait d'une politique de la ville réussie :



Villes durables et rural agro-industriel

Il répond par là à un souci de développement durable (les transports automobiles sont de fait très réduits), l'environnement devenant une priorité. Dans ce cadre le grignotage des campagnes par les zones pavillonnaires est stoppé, et tout l'espace subi un zonage précis (agriculture, réserve naturelle, habitat, activités...). D'un point de vue touristique, ce scénario n'est pas favorable au Limousin, qui ne dispose pas de grands pôles touristiques pouvant être zonés. Il est par contre favorable à l'agriculture.

Le scénario de l'avènement des territoires de projet (pays, PNR) repose quant à lui sur une véritable décentralisation et une gouvernance locale, non avérées aujourd'hui :



Les campagnes industrielles et concurrentielles

Il pose cependant principalement deux problèmes : une concurrence exacerbée entre les territoires, et la capacité de chaque territoire à avoir et valoriser des atouts propres.

Aucune politique d'aménagement du territoire forte n'existant au niveau national, c'est bien aux régions aujourd'hui que revient la responsabilité de prendre ces questions à bras le corps et de répondre à la question de P. Perrier-Cornet :

Peut-on bâtir un développement rural durable, en prenant acte du développement résidentiel, dans le cadre de territoires de projet ?